



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2021-77

Objet : Délibération portant engagement dans une plateforme de rénovation énergétique – appel à manifestation d'intérêt en Nouvelle-Aquitaine

Conseillers en exercice	29	Pour	27
Conseillers présents	25	Contre	0
Quorum	15	L'an 2021, le 15 décembre à 19h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis dans la salle des fêtes de Camarsac, sous la présidence de Christian SOUBIE	
Conseillers représentés	3		
Suffrages exprimés	27		
Date de convocation	03/XII/2021		
Date d'affichage	03/XII/2021		

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Marie-Jeanne SOKOLOVITCH**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCACHIPY	Tresses	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac	X	
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	Abs	Marie-Jeanne SOKOLOVITCH
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac	X	
Dominique DERUE	Bonnetan	Abs	Alain BARGUE
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Sallebœuf	Abs	Nathalie MAVIEL
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Sallebœuf	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses	X	
Hélène LE ROUX	Pompignac	X	
Nathalie MAVIEL	Sallebœuf	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	Abs	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Gérard SEBIE	Pompignac	X	
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses	X	
Loïc VIDAL	Pompignac	X	

Affiché, le

2 0 DEC. 2021

N° 2021-77

Objet : Délibération portant engagement dans une plateforme de rénovation énergétique – Appel à manifestation d'intérêt en Nouvelle-Aquitaine

Considérant l'avis du Bureau communautaire en date du 1^{er} décembre 2021

Rapport de synthèse :

La Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec l'État et l'ADEME, souhaite réorganiser et renforcer le service public de conseil et d'accompagnement des ménages pour la rénovation énergétique de leurs logements.

A cet effet, la Région Nouvelle Aquitaine propose un appel à manifestation d'intérêt pour le déploiement des plateformes de la rénovation énergétique de l'habitat et du petit tertiaire.

L'objectif est une couverture du territoire régional par 50 à 60 plateformes de la rénovation énergétique et du petit tertiaire privé proposant un guichet unique de conseil/accompagnement pour la « Rénovation énergétique de l'habitat et du petit tertiaire privé ».

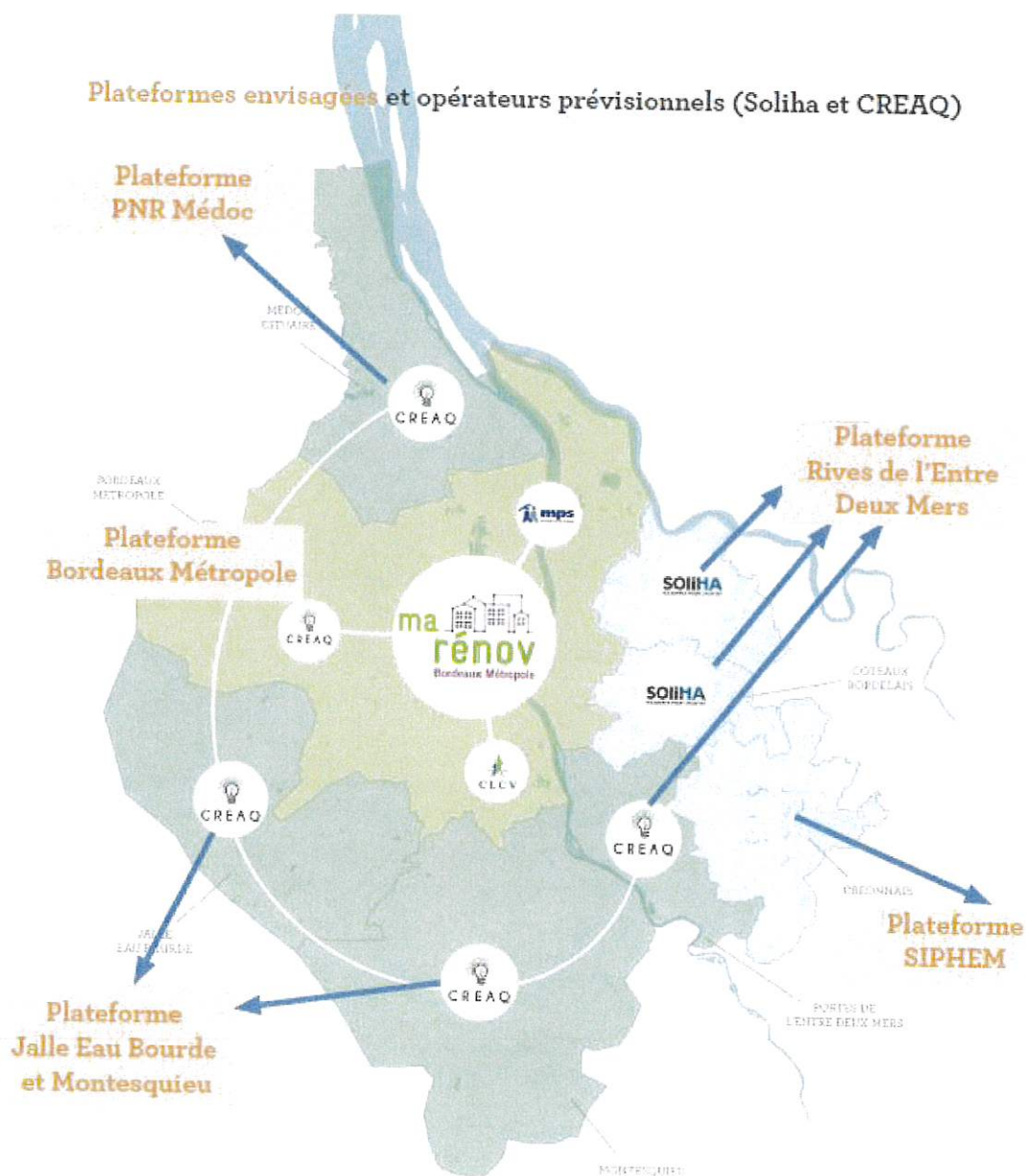
Ces plateformes incitent à la rénovation énergétique globale performante et bas carbone de l'habitat privé et assurent notamment les missions suivantes :

- une information de 1^{er} niveau, un conseil personnalisé et un accompagnement de base « tiers de confiance » des ménages ;
- une communication, une sensibilisation et une animation auprès des ménages (et des copropriétés) ;
- une communication, une sensibilisation et une animation des professionnels, notamment pour adapter l'offre privée et favoriser la rénovation énergétique embarquée ;
- une première information et une communication/sensibilisation/animation à destination du Petit Tertiaire privé.

Les EPCI, aux côtés éventuellement d'autres acteurs publics ou privés, sont à la gouvernance des plateformes et participent à leur financement, le plus souvent dans un cadre mutualisé afin d'avoir les moyens nécessaires pour garantir la qualité de ce service public. A cette fin, chaque plateforme vise une couverture de 100 000 habitants, dans une logique de bassin de vie ou de périmètre de projet territorial, permettant le financement d'au moins 2 ETP dédiés.

Sur l'aire métropolitaine bordelaise, plusieurs plateformes ont été engagées (voir carte ci-dessous).

Plateformes envisagées et opérateurs prévisionnels (Solihha et CREAQ)

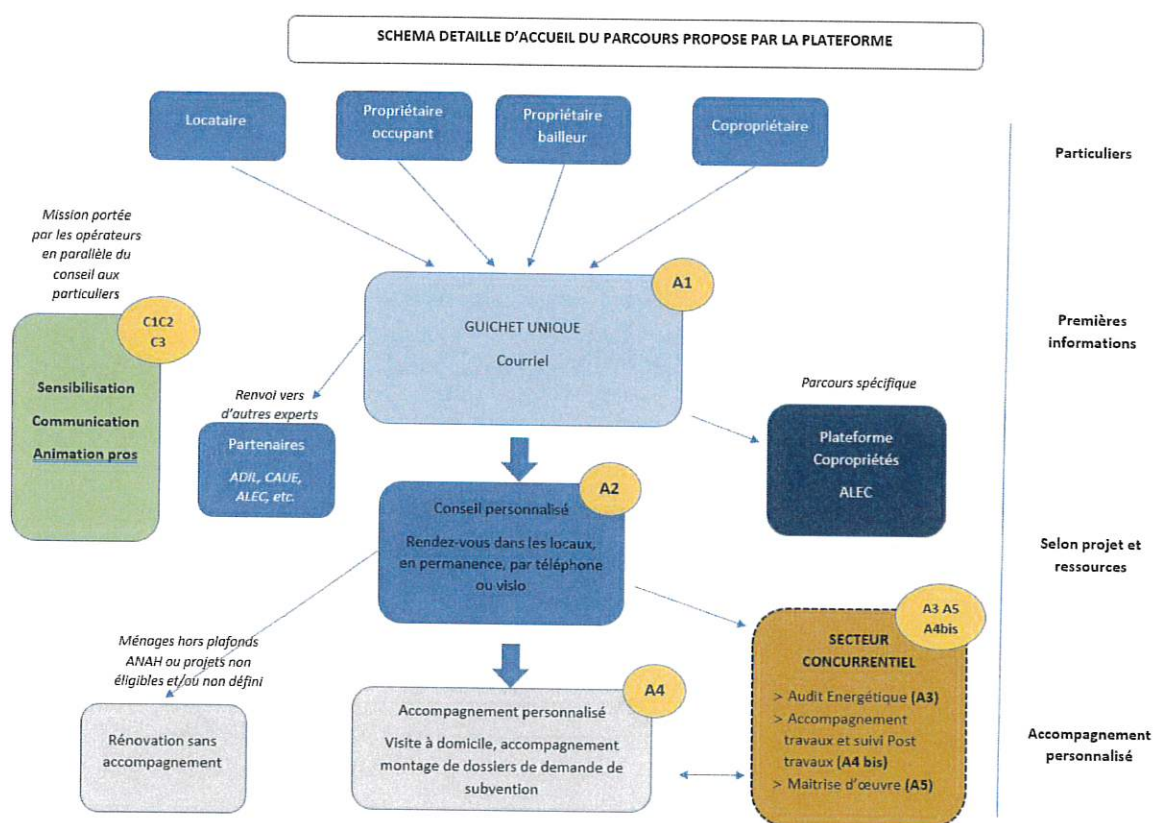


Par suite de l'engagement de la Communauté de Communes de Médoc Estuaire auprès du PNR du Médoc, et la volonté des Communautés de communes de Montesquieu et de Jalle Eau Bourde de s'associer pour créer une plateforme spécifique, le Sysdau initie une proposition de création d'une plate-forme de rénovation énergétique sur les Communautés de communes de l'Entre-deux-Mers.

Dans le prolongement des travaux des commissions [Air-Energie-Climat] et [Coopérations métropolitaines], ainsi que l'accompagnement et l'appui à la réalisation des PCAET de la couronne métropolitaine, le Sysdau propose la création d'une plateforme coordonnée sur la Communauté de communes des Coteaux Bordelais, la communauté de communes des Portes de l'Entre deux Mers et la Communauté de communes des Rives de La Laurence.

L'exercice est complexe aussi bien techniquement et financièrement, mais il est indispensable pour permettre aux habitants de disposer d'une information de qualité, pour qu'ils puissent s'engager dans de bonnes conditions dans les travaux nécessaires de rénovation énergétique.

Les interventions reposent sur une classification en actes métier décrite par le schéma suivant :



Détail des principaux actes-métiers :

- > A1 : Conseil de premier niveau – type 1 question/1 réponse par téléphone, courriel ou stand d'information.
- > A2 : Conseil personnalisé par entretien d'une heure sur le projet (Rendez-vous dans les locaux, en permanence délocalisé dans chacune des Communautés de Communes, par téléphone ou visio, ...)
- > A4 : Accompagnement personnalisé

Ces trois premières missions se déclinent également pour la mission spécifique des copropriétés.

- > B1 : accompagnement du conseil petit tertiaire privé (locaux d'activités de moins de 1 000m² et non concernés par le décret tertiaire)

Les opérateurs du CREAQ et de SOLIAH, qui intervenaient déjà sur ce territoire en 2021, ont été reconduits pour 2022. L'ALEC sera également sollicitée pour l'accompagnement des copropriétés. Un appui de la Métropole de Bordeaux est également envisagé pour faciliter cette démarche.

Le Sysdau nous a accompagné dans la coordination de cette nouvelle offre de services, pour compléter l'accompagnement qu'elle apporte déjà à la communauté de communes dans l'élaboration de son PCAET (Plan Climat Energie Territorial).

En 2022, en phase opérationnelle, l'une des Communautés de communes sera ensuite désignée par ses pairs, pour être l'interlocutrice et récipiendaire des fonds de la Région et de l'Etat. Le Sysdau restera associé à la gouvernance de cette plateforme, notamment pour évaluer et faciliter les interactions entre territoires et opérateurs, et coopérations avec la Métropole. En outre, l'impact sur le tissu économique et artisanal de ces opérations de rénovation mériteront d'être évalué pour déterminer les opportunités éventuelles de création de parcs d'activités dédiés autour de la rénovation énergétique. Le dispositif est complémentaire et coordonné avec les OPAH (Opération Programme d'Amélioration de l'Habitat). Le financement de cette offre de service est assuré à 50 % par l'Etat (Certificats d'économie d'énergie), 30 % par participation financière de la Région Nouvelle Aquitaine et 20 % par autofinancement assuré par les collectivités engagées.

Du 1er janvier 2021 au 29 novembre 2021, SOLIHA a réalisé sur le territoire de la Communauté de communes « les Coteaux Bordelais » : 64 conseils de premier niveau (A1) ; 27 RDV de rang A2 et 6 accompagnements personnalisés (A4).

Pour 2022, l'opérateur prévoit une augmentation sensible de l'activité :

Actes métiers	A1	A2	A4	B1
CdC Coteaux bordelais	125	40	25	3
Cdc Rives de la Laurence	150	80	15	2
CdC Portes Entre-deux-Mers	125	40	25	3
Total	400	160	65	8

En 2021, et dans la phase expérimentale les Communautés de communes de l'Entre deux Mers n'ont pas été invitées à participer financièrement au fonctionnement de la plateforme. D'autres territoires, en Sud Gironde et dans le Blayais se sont déjà engagés financièrement sur cette question en 2021.

Le budget 2022 est envisagé comme suit pour l'ensemble des opérateurs :

DÉPENSES

NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT PRÉVISIONNEL
Dépenses de personnel - Salaires et charges	68 575 €
Dépenses de déplacement et de formation	2 080 €
Dépenses d'équipement et de prestations dédiés aux actes métiers	4 550 €
Charges connexes liées à cette opération (20 % max des plafonds)	3 060 €
Partenariat sur actes métiers (subvention versée)	0 €
TOTAL	78 265 €

RECETTES

NATURE DE LA RECETTE	MONTANT PRÉVISIONNEL
SUB-Région Nouvelle-Aquitaine - Part Région	23 480 €
SUB-Région Nouvelle-Aquitaine - Part SARE	39 133 €
Autres financeurs	0 €
Autofinancement pour SO LIHA et CREAQ	15 653 €
TOTAL	78 265 €

Le budget prévisionnel pour l'ensemble de la plateforme est le suivant :

Actes métiers	Objectifs prévision nels	Plafond total des dépenses prises	Subventio n prévisionn elle (Etat + Région)	Autofinanc ement (20%)
A1 / Information de premier niveau (<u>ménages</u>)	400	3 200	2 560,00	640,00
A2 / Conseil personnalisé (<u>ménages</u>)	160	8 000	6 400,00	1 600,00
A4 <u>Ménages</u> / Accompagnement pour la réalisation de leurs travaux	65	52 000	41 600,00	10 400,00
B1 <u>Petit tertiaire privé</u> /	8	128	102,40	25,60
C1 / Sensibilisation, Communication, Animation des ménages	/	/	11 949,77	2 987,44
C2 Petit tertiaire privé / Sensibilisation, Communication, Animation				
C3 / Sensibilisation, Communication, Animation des professionnels de la rénovation et des acteurs publics locaux				
Sous total				15 653,04
A1 / Information de premier niveau (copropriétés)	18	144	115,20	28,80
A2 copropriétés / Conseil personnalisé	3	250	200,00	30,00
Copropriétés <u>Conseils</u> <u>personnalisés</u> <u>supplémentaires</u> (financement Région)	1	50	40,00	10,00

A4 Copropriétés / Accompagnement des copropriétés pour la réalisation de leurs travaux	1	4 000	3 200,00	800,00
C1 / Sensibilisation, Communication, Animation des ménages	/	/	528.96	132.24
C2 Petit tertiaire privé / Sensibilisation, Communication, Animation				
C3 / Sensibilisation, Communication, Animation des professionnels de la rénovation et des acteurs publics locaux				
Sous total				1001,04
Totaux			54 102, 40	16 654,08

L'autofinancement se répartira entre les 3 EPCI en fonction du nombre d'actes. Un bilan sera fait à mi-parcours pour évaluer la réalisation des précisions. La convention tri-partite fixe les clés de répartition en cas de différences, en s'appuyant notamment sur des critères démographiques.

Après avoir entendu le rapport,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés (Christophe Viandon ne prend part ni aux débats ni au vote) :

- D'ENGAGER la collectivité dans la démarche de création d'une plateforme de rénovation énergétique à l'échelle de trois communautés de communes de l'Entre deux Mers : Communauté de communes des Coteaux Bordelais, Communauté de communes des Portes de l'Entre deux Mers et Communauté de communes des Rives de La Laurence
- DE DESIGNER, la communauté de communes des Rives de la Laurence comme structure porteuse de la plateforme de rénovation énergétique de l'Entre deux Mers.
- D'AUTORISER le président à engager les sommes nécessaires au règlement des prestations des opérateurs intervenant sur le territoire SOLIHA pour les logements individuels et l'ALEC pour le travail spécifique sur les copropriétés.

- D'AUTORISER le président à signer la convention spécifique qui détermine les modalités d'intervention et d'action dans le cadre de cette plateforme entre les trois communautés de communes citées ci-dessus.

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, 33000 Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Fait à Tresses, le 16 décembre 2021

Le Président
Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

Bordereau de signature

Délibération portant engagement dans une plateforme de
rénovation énergétique - appel à manifestation d'intérêt en Nouvelle-
Aquitaine

Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws	16/12/2021	
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS</i> <i>Coteaux Bordelais</i>	16/12/2021	
Christian Soubie, <i>Parapheur</i> <i>Président Coteaux Bordelais</i>	16/12/2021	  Certificat au nom de <u>Christian SOUBIE</u> (PRESIDENT, COMMUNAUTE DE COMMUNES LES COTEAUX BORDELAIS), émis par <u>ChamberSign France CA3 NG Qualified eID</u> , valide du 08 juil. 2020 à 08:12 au 08 juil. 2023 à 08:12.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws		

Dossier de type : Actes // Coteaux_Bordelais_DGS_Président